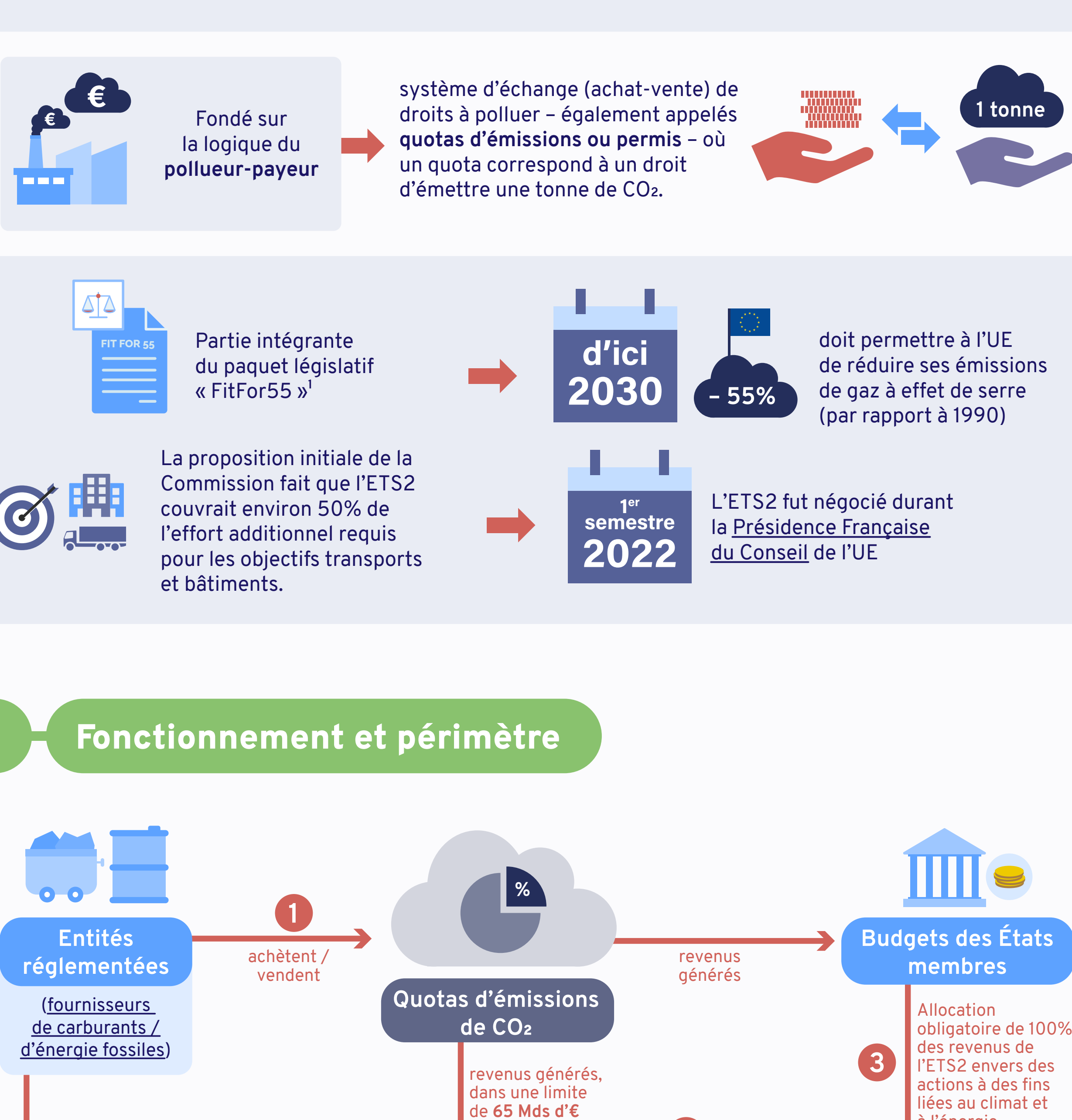
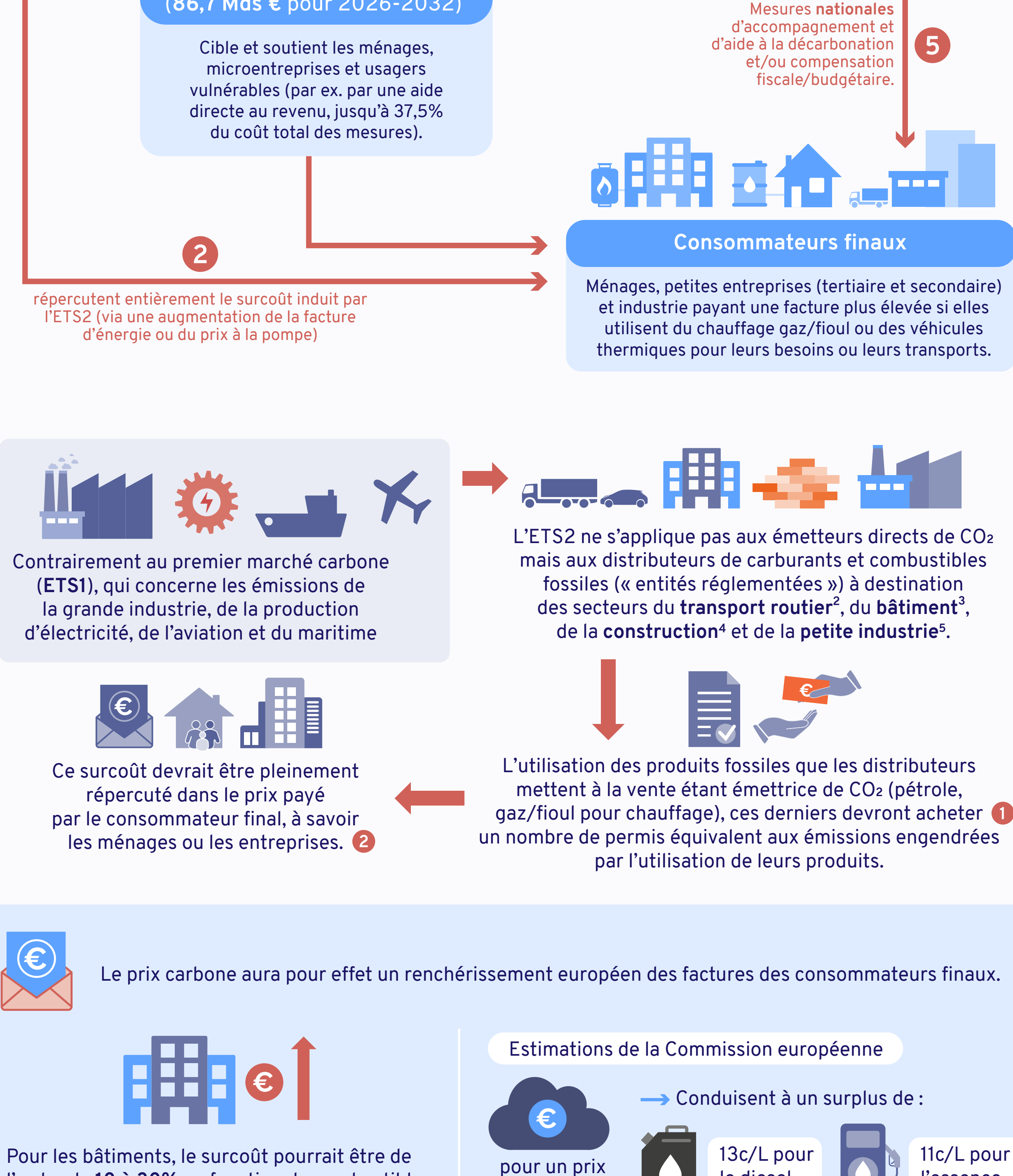
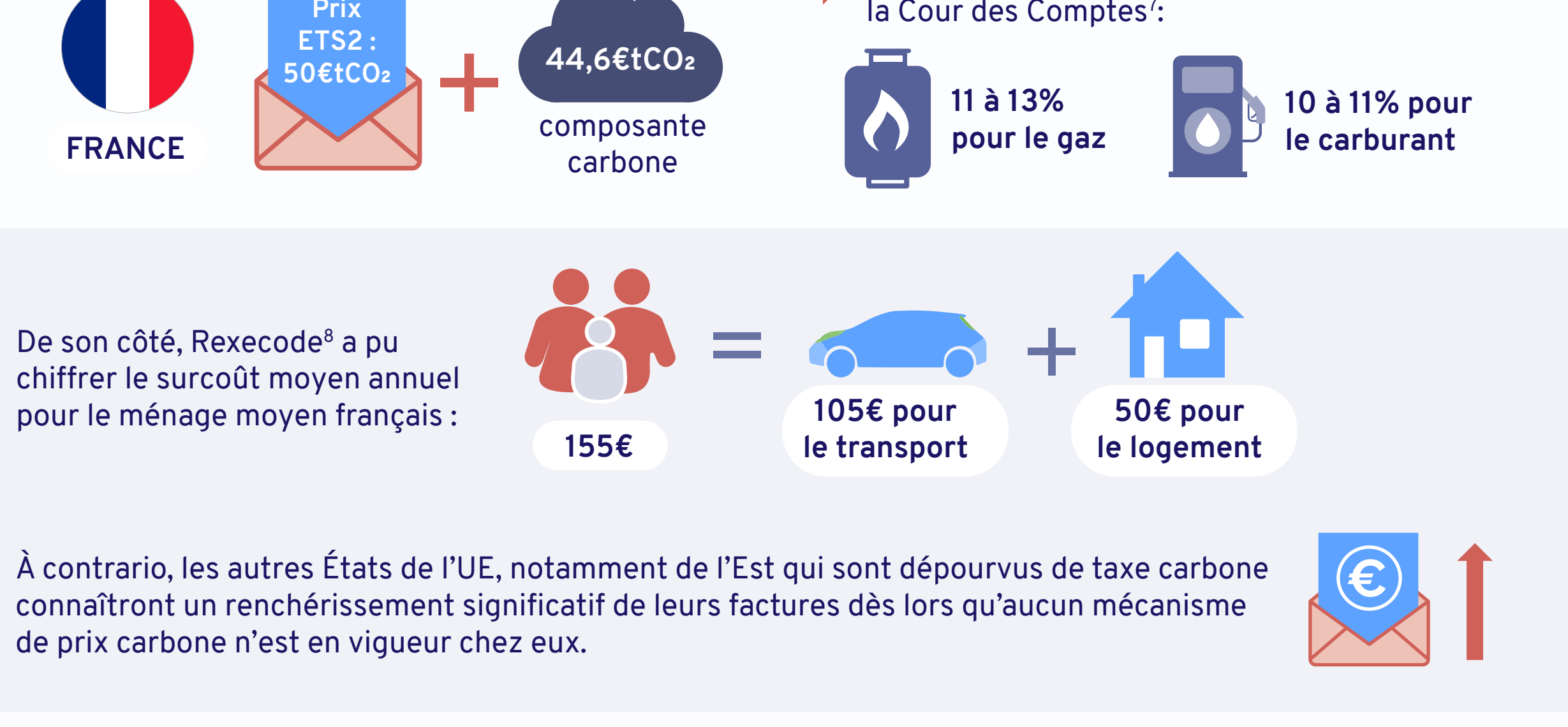




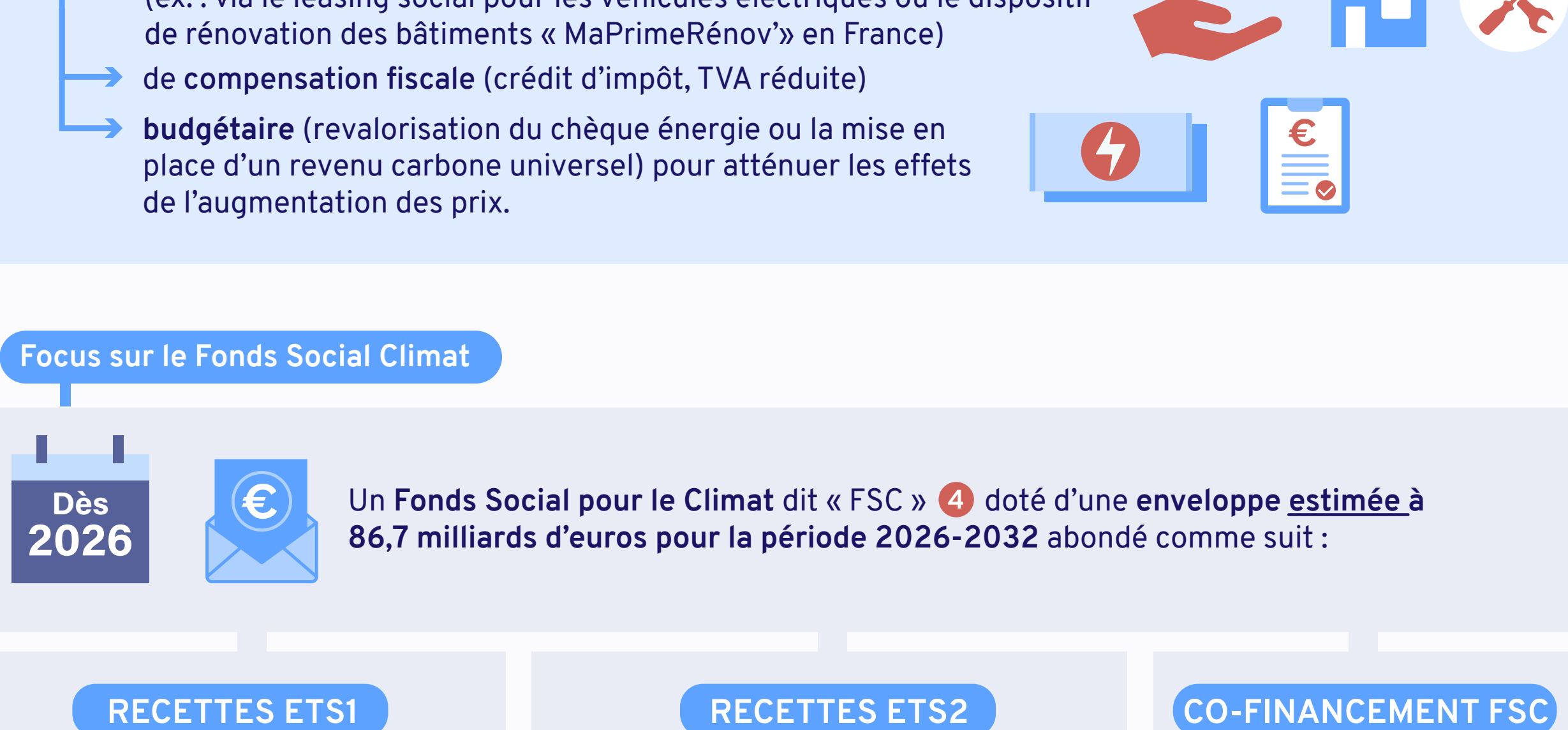
Fonctionnement et périmètre



Le prix carbone aura pour effet un renchérissement européen des factures des consommateurs finaux.

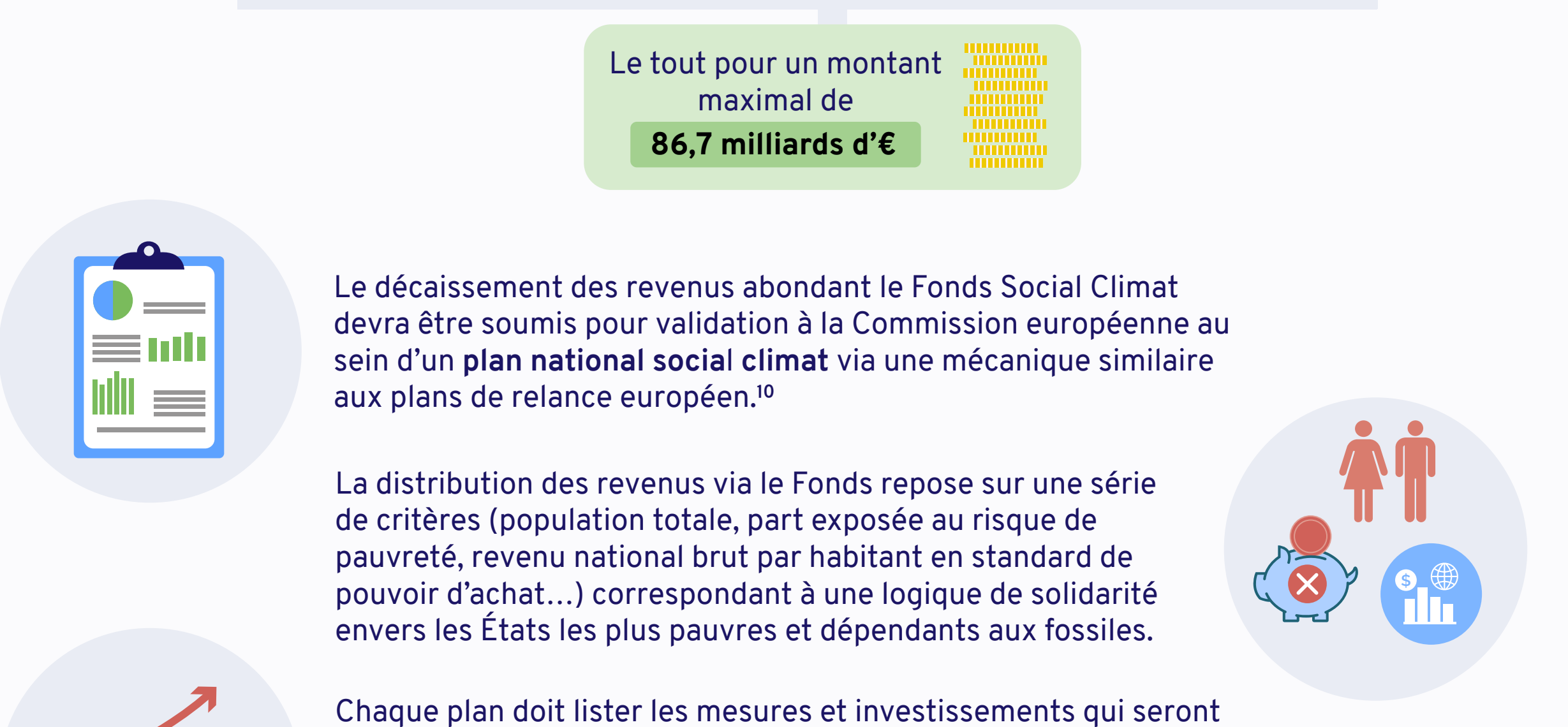


Pourquoi un nouveau marché carbone, pour quels objectifs ?



Focus sur le Fonds Social Climat

Dès 2026 Un **Fonds Social pour le Climat** dit « FSC »⁴ doté d'une enveloppe **estimée à 86,7 milliards d'euros pour la période 2026-2032** abondé comme suit :



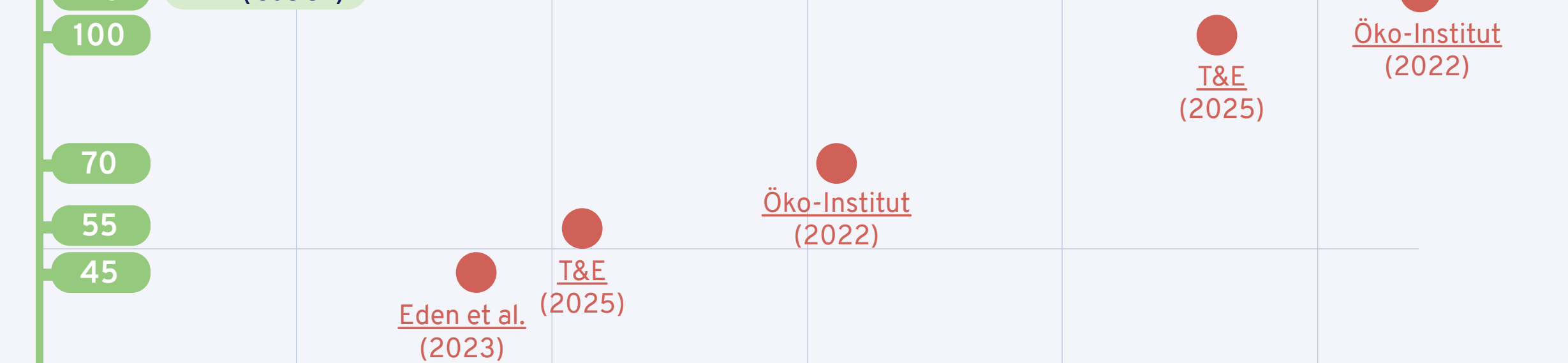
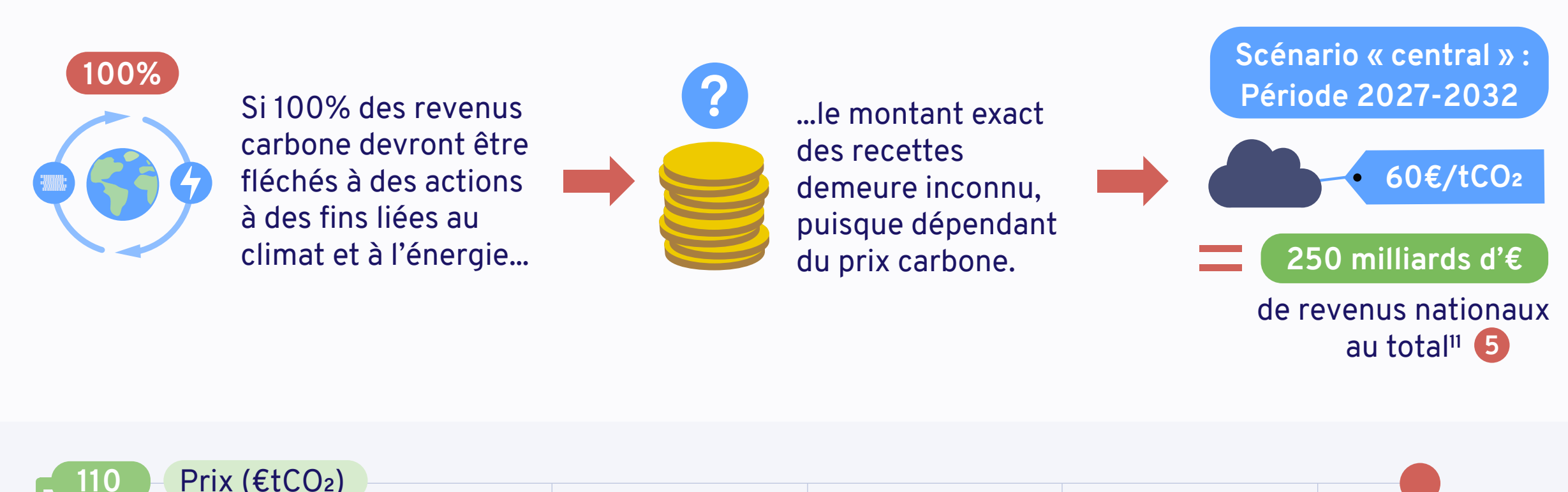
Le décaissement des revenus abondant le Fonds Social Climat devra être soumis pour validation à la Commission européenne au sein d'un **plan national social climat** via une mécanique similaire aux plans de relance européen.¹⁰

La distribution des revenus via le Fonds repose sur une série de critères (population totale, part exposée au risque de pauvreté, revenu national brut par habitant en standard de pouvoir d'achat...) correspondant à une logique de solidarité envers les États les plus pauvres et dépendants aux fossiles.

Chaque plan doit lister les mesures et investissements qui seront entrepris afin de répondre aux critères listés. Opérant à la manière d'un **instrument basé sur la performance**, le décaissement des revenus intervient après l'atteinte d'étapes et d'objectifs permettant d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre.

L'élaboration des plans doit être précédée d'une **consultation publique obligatoire des parties prenantes** (autorités locales et régionales, les partenaires économiques et sociaux et les organisations de la société civile concernées). Bien qu'une première version de ces plans était attendue pour le 30 juin 2025, seuls 16 États avaient remis leurs plans au 1^{er} octobre 2025.

Scénarios de prix ETS2, revenus associés



De nombreux facteurs, politiques comme techniques, sont à même de faire varier - à la hausse comme à la baisse - le prix du CO₂ :

Une mise en œuvre rapide des réglementations européennes et nationales sur les secteurs du transport et des bâtiments, notamment dans les principaux États émetteurs, **permettrait de réduire la demande de permis d'émission et donc le prix carbone**.

Cependant, nous avons pu démontrer à travers d'une analyse prospective¹² que la tendance au niveau européen consacre une **révision à la baisse de l'ambition** plutôt qu'un maintien en l'état des cibles climatiques. Le détroitement du Pacte vert risque *in fine* d'accroître la pression mise sur le marché carbone et donc son prix.

REPORT → Entrainerait une hausse du prix

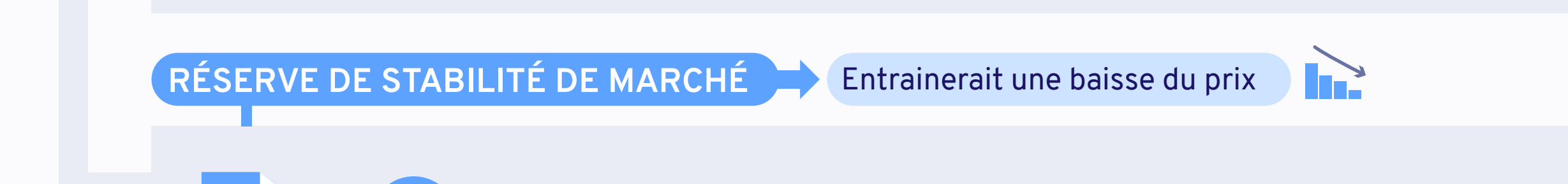
Un report, devant être décidé au plus tard le 15 juillet 2026, en cas d'épisode de prix exceptionnel concernant le gaz ou le baril de Brent, au cours des six mois civils antérieurs au 30 juin 2026.



RÉSERVE DE STABILITÉ DE MARCHÉ → Entrainerait une baisse du prix

Une réforme de la Réserve de Stabilité de Marché (MSR), instrument qui permet de réguler le marché, en absorbant le surplus ou en relâchant des quotas, afin de maintenir une stabilité des prix.

Devant s'appliquer dès 2028, la MSR fait l'objet de propositions de réforme de la part des 16 États membres :



En réponse à ces pistes de réformes la Commission européenne a proposé : Des injections plus précoces et graduelles d'allocations émanant de la MSR en cas de baisse de la liquidité de marché

FRONTLOADING → Entrainerait une baisse du prix

Une mise aux enchères anticipée 30% de quotas supplémentaires (dit « frontloading »)

1 janv. 2027 → mai 2028

Fonctionnant en prélevant une partie du volume des enchères de la période 2029-2031.

Ce frontloading permettra de rendre le marché plus liquide et de contenir les prix à un niveau bas, du fait d'un surplus d'offre.

À partir 2029

En contrepartie, si les émissions des secteurs concernés n'ont pas baissé comme attendu, une hausse significative sera à prévoir, du fait de la raréfaction de l'offre des quotas.

Ce frontloading des allocations ne doit pas être confondu avec le frontloading des revenus carbone, tel que proposé récemment par la Commission européenne via la Facilité de Frontloading. Le frontloading des futurs revenus carbone consiste à accorder, par anticipation, aux États membres – via la Banque européenne d'investissement –, une somme correspondant aux revenus carbone à venir afin de préfinancer dès maintenant des programmes de décarbonation.

MÉCANISME D'ENCADREMENT DES PRIX → Entrainerait une baisse du prix

Prix carbone atteint un seuil de 45€/tCO₂ (en prix 2020)

soit environ 60€/tCO₂ en 2027-2030

ou si le prix s'envole

x2, x3

rapport au prix moyen des six derniers mois

deux fois par an en libérant jusqu'à 80 millions de quotas chaque année entre 2027 et 2029.

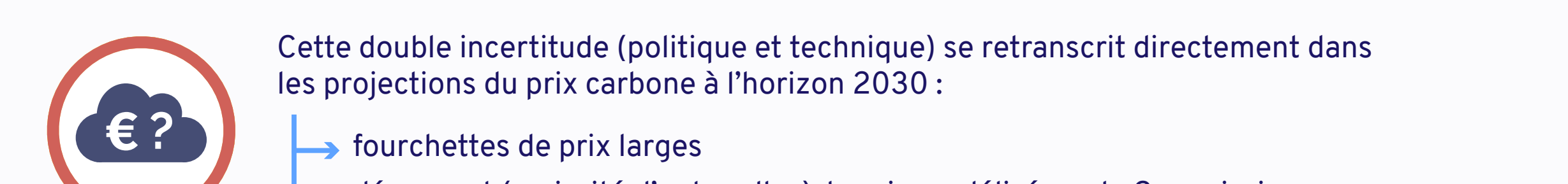
FACTEUR DE RÉDUCTION LINÉAIRE

Le Facteur de Réduction Linéaire (LRF) détermine le rythme auquel le nombre d'allocations mises en circulation (plafond) diminue chaque année. Si le LRF était augmenté, le prix ferait de même, et inversement.

Cette double incertitude (politique et technique) se retranscrit directement dans les projections du prix carbone à l'horizon 2030 :

fourchettes de prix larges dépassent (majorité d'entre elles), le prix modélisé par la Commission européenne dans son étude d'impact de juillet 2021:

Estimations de prix (€/tCO₂) en 2030



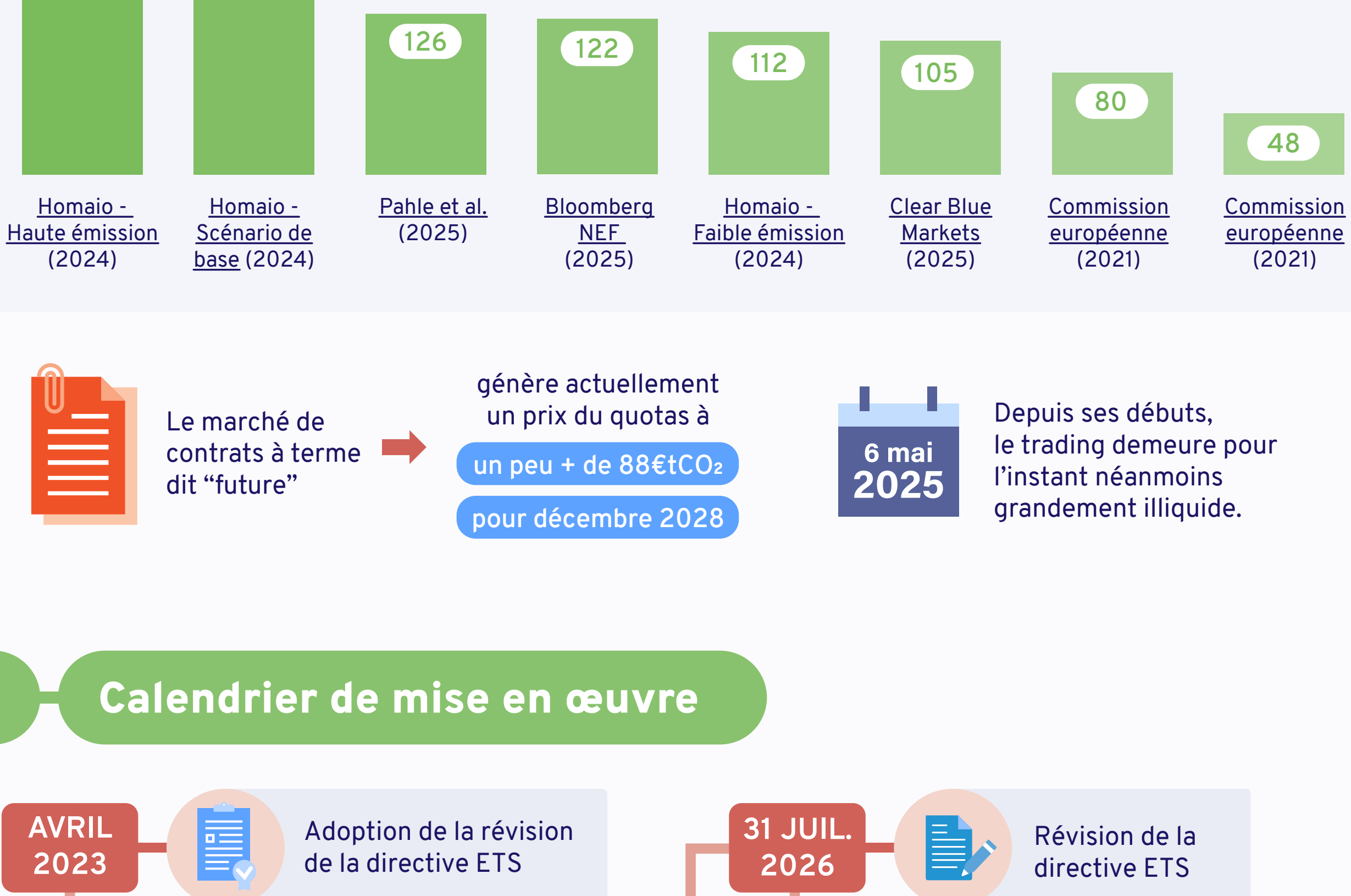
Le marché de carbone dit « future »

généraliserait un prix du quotas à un peu + de 88€/tCO₂ pour décembre 2028

6 mai 2025

Depuis ses débuts, le trading demeure pour l'instant nettement grandement illiquide.

Calendrier de mise en œuvre



1. Delard, C. & Nguyen, P.-V. « Eu could save the world: the climate climate: what transformations for 2030? », Infographie, Institut Jacques Delors, février 2024.
2. Carburants tels que diesel, essence.
3. Combustibles de chauffage tels que fioul, gaz et charbon.
4. Sécurité non nulle.
5. Combustibles et carburants industriels.
6. 15 pays de l'UE: Espagne, France, Irlande, Allemagne, Autriche, Danemark, Luxembourg et Slovaquie.
7. https://assets.eurohubs.fr/press/ets2/ets2_ETS2_Pricing_Scenarios_Balancing_Carb_and_Cost.pdf
8. <https://www.researchgate.net/publication/361111111-ETS2-socially-acceptable-2-novel-outlet-europe-for-the-decarbonation-of-carbon-flows>
9. Gail, A. Nguyen, P.-V. « How to make the ETS2 socially acceptable? Lessons from national CO2 price systems for well-designed carbon revenues redistribution and investments », Paper, Institut Jacques Delors, novembre 2025.
10. https://www.eurohubs.fr/press/ets2/ets2_ETS2_Pricing_Scenarios_Balancing_Carb_and_Cost.pdf
11. Jönsson, L. C. & Sørensen, S. & Sørensen, S. & Sørensen, S. (2022) « Making the best of the new EU Social Climate Fund », Policy Brief 14/2025, Bruegel.
12. Nguyen, P.-V. « Pacte vert européen, suite à fin 2024 », Développements, Institut Jacques Delors, juin 2024.